



Séparation des parents et diffamation

Par **smb**, le **16/06/2009** à **11:51**

Bonjour,

mes parents sont en pleine séparation. Ma mère est en train de monter un dossier contre mon père pour violence conjugale alors que c'est complètement faux. que peut faire mon père contre ça sachant qu'il n'est pas au courant de ce dossier?

merci

Par **citoyenalpha**, le **16/06/2009** à **13:15**

Bonjour

prévenez votre père.

Les violences conjugales doivent être prouvées (certificat médical, témoignages, aveux) à défaut le classement sans suite est encouru ou la relaxe sera prononcée. A la suite une plainte pour dénonciation calomnieuse pourra être déposée.

Restant à votre disposition

Par **smb**, le **16/06/2009** à **19:19**

merci pour votre réponse.

j'en ai informé mon père et j'ai pu consulter discrètement le dossier que montait ma mère. elle a été voir un médecin pour faire certifier des bleus et égratines qu'elle a sur les bras (non fait par mon père) et a été déposée une main courante au commissariat.

pour le moment elle n'en parle pas et il n'y a pas d'échos de ce dossier.

si cela va plus loin, est ce que moi leur fille je pourrais témoigner et mes frères et soeurs aussi? mon père est prêt à avouer tellement il pense que la justice ne va qu'entendre la version de ma mère alors qu'il ne l'a jamais touché.

qu'en est il s'il avoue même s'il est innocent?

qu'en sera t il pour nous les enfants?

dans l'attente de votre réponse

Par **Marion2**, le **16/06/2009 à 19:33**

Bonsoir smb,

Je pense que votre père doit avoir un avocat et si ce n'est pas le cas, qu'il en contacte un.

Quel âge avez-vous ? et quels âges ont vos frères et soeurs ? (pour témoigner en faveur de votre père).

Il faut que votre père soit soutenu, c'est pourquoi il a besoin de vous, ses enfants et d'un avocat et surtout, qu'il n'aille pas avouer des actes qu'il n'a pas commis.

Et comme a dit citoyenalpha, votre père pourra déposer par la suite une plainte pour dénonciation calomnieuse.

N'hésitez pas à nous écrire si vous avez besoin de renseignements.

Bon courage à vous tous.